



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Pologne

Question au Gouvernement n° 1324

Texte de la question

RELATIONS FRANCO-POLONAISES

M. le président. La parole est à M. Philippe Vitel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Vitel. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la défense.

Madame la ministre, vous venez d'être reçue en Pologne par votre homologue, M. Szmajdzinski. Puis, vous avez été l'hôte du Président Kwasniewski à l'occasion des cérémonies de la fête nationale polonaise.

Aujourd'hui, la France est le premier investisseur étranger dans ce pays. Le rôle important qui est le nôtre dans le développement économique de cette nation, pilier de la nouvelle Europe, mais aussi notre implication de plus en plus importante au sein de l'OTAN et l'action que nous menons en faveur de l'Europe de la défense conduisent nos partenaires polonais à chercher aujourd'hui un dialogue avec nous alors que nos relations ne semblaient pas briller ces derniers mois par leur chaleur. Ainsi, lors des discussions que vous avez eues avec les responsables polonais, vous avez envisagé un rapprochement des programmes d'armement et un développement de coopérations industrielles.

Ces entretiens se sont donc, semble-t-il, déroulés dans un climat de grande confiance. Pourriez-vous nous faire part de vos sentiments à votre retour d'un déplacement qui semble très positif ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Il est vrai, monsieur le député, que nos relations avec la Pologne ont été tendues, qu'il s'agisse de l'Irak, du projet de constitution européenne, voire de certains marchés d'armement.

L'invitation qui m'a été transmise par le Président polonais à participer à la fête nationale et aux cérémonies d'entrée de la Pologne dans l'Union européenne était un geste symbolique à l'égard de la France. Il marquait le souci du Président et du gouvernement polonais d'avoir désormais une relation de coopération et de discussion avec notre pays.

Sur le plan européen, la Pologne marque très nettement sa volonté d'intégrer totalement la défense européenne, qu'il s'agisse de sa participation à la future agence européenne de l'armement et de défense, de sa participation au groupement tactique pour la force de réaction rapide européenne, de sa participation au projet de force européenne de gendarmerie.

Sur le plan bilatéral, nous avons aussi décidé d'un rapprochement, qui se marquera par des échanges de fichiers, et par une concertation sur les possibilités d'une coopération entre nos industries de l'armement, dans le but de permettre à nos entreprises d'armement de mieux lutter contre la concurrence extra-européenne. Tel est le sens de ce voyage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vitel](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1324

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mai 2004